

Aviculture, bien-être animal et initiative sur l'élevage intensif

En fait, il est question de bien-être animal – 2^e partie

La filière avicole doit affûter ses arguments contre l'initiative sur l'élevage intensif (IEI), car c'est elle qui serait la plus touchée en cas de réduction des effectifs. Parallèlement, elle doit lutter contre les préjugés qui sont véhiculés par les partisans de l'IEI, mais qui n'ont rien à voir avec la taille des effectifs. Il est donc nécessaire de donner une image réaliste et équilibrée de l'aviculture suisse en mettant l'accent sur le bien-être des animaux, la véritable préoccupation de l'IEI.

g). L'aviculture est dans le «collimateur» de l'initiative sur l'élevage intensif, pour deux raisons: premièrement, en valeurs absolues, les effectifs de volaille sont plus importants que ceux des vaches ou des porcs. Or, 2000 poules (le maximum selon l'IEI) sont équivalentes à 20 vaches laitières ou unités gros bétail. Deuxièmement, l'opinion publique sur l'aviculture est fortement influencée par les reportages négatifs parus dans les médias.

Des aspects isolés passés à la loupe

En effet, on constate que la volaille fait plus fréquemment l'objet de reportages critiques dans les médias que les autres animaux de rente. Les journalistes, les organisations de protection des animaux et parfois aussi les scientifiques mettent en avant en les extrayant de leur contexte des aspects négatifs de l'aviculture, ce qui donne l'impression que beaucoup de choses laissent à désirer dans l'élevage de la volaille et que la faute en revient à «l'élevage intensif».

Élargir la discussion ...

La discussion sur l'IEI n'est donc pas une question de nombre d'animaux, mais a une portée bien plus large. Il s'agit d'«agir là où les idées à l'origine de l'IEI prennent racines». L'aviculture doit parvenir à corri-

ger les préjugés et à intégrer les différents aspects dans une image d'ensemble équilibrée. Cela comprend notamment des faits et des liens qui sont des évidences pour les «professionnels», mais qui restent peu connus du public. En outre, la filière doit montrer qu'elle recherche activement des solutions spécifiques à des problèmes spécifiques.

... sans perdre de vue l'essentiel de la question

En même temps, il ne faut pas perdre de vue l'essentiel de la question: l'IEI est-elle l'instrument qui convient pour améliorer réellement le bien-être des animaux? A l'occasion d'un débat sur l'IEI le 3 février dernier, on a pu constater – et c'est typique des débats sur l'IEI – que certains aspects de l'élevage étaient critiqués alors qu'ils n'avaient rien à voir avec la taille des effectifs. Par exemple, la question de l'abattage des animaux a été soulevée. Cela permet de souligner que la Suisse dispose d'un tissu extrêmement dense de dispositions légales pour chaque domaine de la production animale. Si des améliorations de la protection des animaux sont effectivement souhaitables dans certains domaines, elles doivent passer par une adaptation des ordonnances concernées et non par une IEI.

Six thèses sur le bien-être animal

Sous la forme de six thèses, cet article propose des pistes de réflexion sur le débat qui porte sur le bien-être animal, le véritable sujet de l'IEI. Bien entendu, ces pistes peuvent être étendues et approfondies à volonté (voir également les argumentaires publiés jusqu'ici sur l'IEI sur le site www.aviforum.ch). Cependant, les graves conséquences économiques que pourrait avoir l'IEI pour l'aviculture suisse ne sont toutefois pas abordées ici.

1. En Suisse, la volaille peut vivre son comportement naturel – même au sein de grands groupes d'animaux

Les facteurs de référence pour évaluer le bien-être animal sont les besoins spécifiques et le comportement naturel d'une espèce animale. À cet égard, la poule diffère totalement des autres animaux de rente. De par ses origines, c'est un animal de la brousse et de la forêt et non un animal de pâture. Elle a un besoin très prononcé de protection (contre ses ennemis) et sa perception de la lumière et de la luminosité est adaptée à son habitat naturel (lumière tamisée par un couvert végétal).

Les systèmes de détention autorisés en Suisse pour les poulettes et les poules pondeuses leur permettent de vivre tous les comportements naturels dans différentes aires fonctionnelles, à savoir gratter, prendre des bains de sable, voler, chercher des nids, manger et boire, ainsi que se percher pour se reposer et dormir (voir fig. 1).

Les animaux peuvent se déplacer librement dans le poulailler et dans le parcours extérieur, et séjourner là où ils veulent. Quelle que soit la taille du poulailler, chaque poule dispose de la même surface et du même nombre d'installations. Une poule se déplace – de son point de vue – dans un secteur qu'elle peut visualiser et ne perçoit pas la taille de l'ensemble du poulailler. Du point de vue de la poule, il importe donc peu qu'elle vive dans un poulailler avec 2000 ou 18000 congénères.

Généraliser l'exigence de l'élevage en plein air comme «condition ultime du

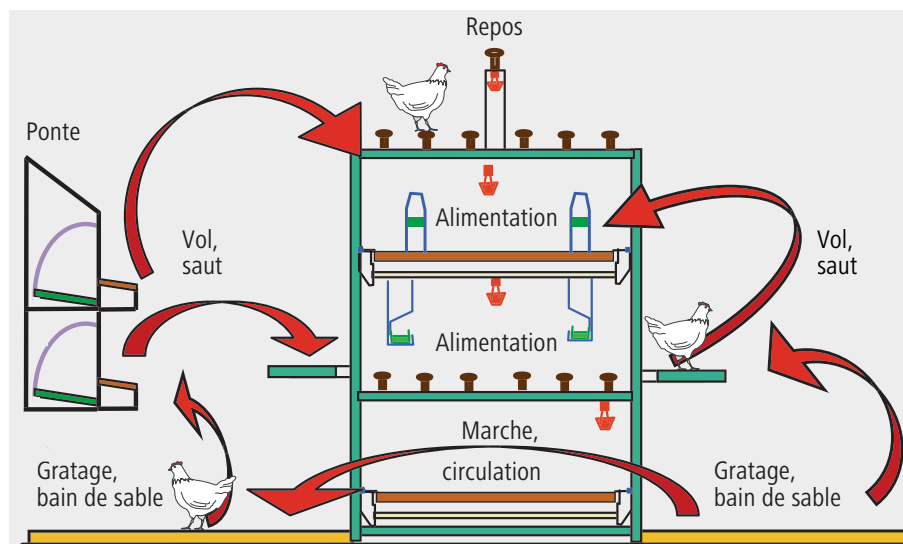


Fig. 1: Les différents secteurs fonctionnels d'une volière qui permettent aux poules pondeuses d'exercer tous les éléments de leur comportement naturel.

bien-être animal» est un point qui doit être clairement remis en question dans le cas de la volaille. Celle-ci peut en effet vivre son comportement naturel à l'intérieur du poulailler et dans l'aire à climat extérieur. Elle ne «broute» du reste pas l'herbe, mais gratte le sol à la recherche de nourriture. En cas de danger, elle cherche à s'abriter dans le poulailler ou sous des structures de protection. Bien que les pâturages offrent plus d'espace aux poules, ils augmentent considérablement le risque d'infestations par les parasites, d'infections et de pertes causées par les prédateurs.

2. Des soins consciencieux aux animaux sont un facteur clé du bien-être animal

Postuler que la dignité de l'animal est systématiquement violée dans les grands troupeaux, comme le stipule l'IEI, est un affront à tous les éleveurs qui veillent quotidiennement au bien-être de leurs animaux. Outre des systèmes de détention respectueux des animaux, les soins consciencieux qu'ils prodiguent à leurs animaux, leur observation et l'expérience acquise à leur contact sont des éléments essentiels. Dans les grands troupeaux, les soins professionnels aux animaux sont encore plus importants, car le bien-être et la santé des animaux sont des conditions préalables à la rentabilité de l'élevage.

La responsabilité et le respect des animaux sont une question d'état d'esprit et non de taille de troupeau. Ce n'est pas non plus une question de durée de vie des animaux de rente; l'important, c'est la détention de l'animal jusqu'à sa mise à mort dans les règles de l'art.

Les efforts déployés à la suite de l'abandon volontaire de l'époinçage du bec chez les poules pondeuses constituent un exemple de l'importance croissante accordée au bien-être animal ces dernières

années: les éleveurs de poules pondeuses investissent aujourd'hui beaucoup plus de temps et de matériel dans l'évaluation et l'occupation des poules. C'est également devenu un sujet important en matière de formation et de conseil (MTool).

En outre, certaines pratiques liées à la manipulation des animaux font toujours l'objet de critiques, alors qu'elles ne posent aucun problème du point de vue du bien-être des animaux – par exemple, le fait de porter les poulettes et les poules pondeuses la tête en bas en les tenant par les pattes. Ni la pratique ni les études scientifiques n'indiquent que de telles pratiques causent de la douleur ou des dommages à l'animal si elles sont effectuées correctement et avec ménagement. Ces pratiques doivent être évaluées de manière professionnelle, sans humaniser la perspective de l'animal.

3. Reconnaître les acquis de l'aviculture suisse à ce jour!

Il est facile de fixer sans cesse de nouvelles exigences, plus strictes, mais il est injuste de ne pas reconnaître les acquis. Au cours des dernières décennies, l'aviculture suisse a fait d'énormes efforts dans le domaine du bien-être animal, ce qui lui donne une grande longueur d'avance sur les autres pays (mots clés: effectifs maximaux, interdiction de l'élevage en batteries, SST et SRPA; voir également AS 9/21).

Grâce aux programmes fédéraux de promotion de bien-être animal, pratiquement toutes les poules en Suisse disposent d'un espace supplémentaire dans une aire à climat extérieur; et dans aucun autre pays le pourcentage de poules élevées en plein air n'est aussi élevé (85%). Dans les discussions avec les profanes, il est utile d'expliquer les différents niveaux d'exigences en matière d'élevage en Suisse (SPA/SST/SRPA/Bio; voir fig. 1).

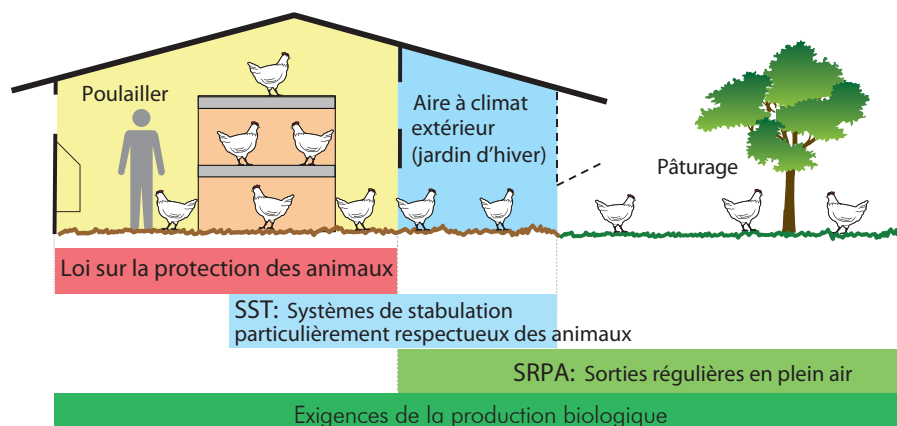


Fig. 2: Les différents niveaux d'exigences pour la détention de volailles en Suisse.

4. La filière avicole est consciente des problèmes et s'y attaque activement

La filière avicole est tout à fait consciente qu'il existe des problèmes spécifiques; elle est la première intéressée à trouver des solutions et à apporter des améliorations, car aucun éleveur, ni aucune organisation ne peut rester indifférent lorsque les animaux souffrent, meurent ou qu'il est nécessaire d'abrèger leurs souffrances.

C'est pourquoi les organisations avicoles collaborent étroitement avec les organisations de sélection et les milieux scientifiques, afin de pouvoir étudier les problèmes et leurs causes. De nombreux projets de recherche sont cofinancés par la pratique et soutenus par des exploitations dans le cadre d'essais ou de sondages – par exemple sur les thèmes du picage, de l'entassement et de la façon de charger les poules. Des études scientifiques sur les blessures au niveau du bréchet ont également conduit à équiper certains systèmes de volières de rampes supplémentaires pour prévenir les chutes des animaux.

Dans le cas de problèmes de constitution chez les poulets de chair (problèmes de pattes et de circulation), ce sont les entreprises de sélection qui accordent une grande importance aux critères de constitution et de santé lors de la sélection des animaux reproducteurs. C'est ce qui a permis que la mortalité et la proportion d'animaux touchés soient aujourd'hui nettement inférieures à ce qu'elles étaient il y a quelques années, malgré une croissance plus rapide (voir point suivant).

5. L'accusation de pratiques d'élevage cruelles doit être rejetée

L'engraissement des poulets, en particulier, est accusé d'appliquer des «pratiques d'élevage cruelles». Pour preuve, les médias publient des photos d'animaux qui ne sont plus capables de marcher (p.ex., des animaux ayant le tendon déplacé). Ces images sont généralisées et utilisées comme preuve qu'à cause de «pratiques d'élevage cruelles», de nos jours, les poulets de chair ne peuvent plus marcher et souffrent. En réalité, le pourcentage d'animaux présentant des problèmes congénitaux de pattes et d'articulations s'exprime en pour mille dans un troupeau. En outre, cela fait partie des soins à apporter aux animaux que d'abrèger leurs souffrances dans les règles de l'art. Le taux de mortalité dans l'engraissement des poulets est éga-

lement utilisé comme preuve de «pratiques d'élevage cruelles», arguant de chiffres dépassés de 4%. Aujourd'hui, le taux de mortalité moyen en Suisse est d'environ 2,5%, ce qui est très faible et n'est rien en comparaison avec les pertes d'élevage que l'on connaît avec d'autres animaux de rente, animaux domestiques ou animaux sauvages. En fin de compte, ce sont des animaux nouveau-nés qui sont mis en place dans le poulailler d'engraissement. Les infections à Coli chez les poussins, qui sont responsables de la majorité de la mortalité des poussins et peuvent également entraîner des problèmes moteurs, n'ont pas grand-chose à voir avec la sélection.

6. Les élevages de volaille sont contrôlés et évalués régulièrement

Le respect des règles de protection des animaux dans les exploitations avicoles est contrôlé par les autorités cantonales. Dans le cadre du «programme prioritaire», au moins 75% de toutes les grandes exploitations avicoles seront inspectées entre 2021 et 2023. Ces contrôles reposent sur des critères de bien-être animal clairement définis par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. En plus des contrôles officiels, des inspections sont effectuées à la demande des acheteurs et des organisations de label par des organismes de droit privé qui contrôlent le respect de normes plus strictes encore.

Il est donc pénible et présomptueux que des «experts et contrôleurs autoproclamés» dénoncent arbitrairement des abus apparents – notamment lorsqu'il s'agit de

membres d'organisations de défense des animaux qui pénètrent illégalement dans des poulaillers et diffusent des vidéos anonymes dans les médias. Non seulement ces militants propagent une image déformée de la réalité, mais ils compromettent eux-mêmes le bien-être des animaux car de telles actions les stressent et les effraient.

Soit dit en passant, la «notation» des labels et des modes de détention est également une forme arbitraire et simplifiée d'évaluation du bien-être animal. Une note de A, B, C ou une recommandation d'achat ne peut jamais donner une image nuancée d'un mode de détention ou même d'un élevage particulier. C'est dans l'esprit du temps de vouloir porter un jugement rapide sans avoir à se pencher sur les détails (directives). Il est également inquiétant de voir critiquer et dénigrer une forme de détention définie par la loi, comme «particulièrement respectueuse des animaux» (SST), pour ensuite la remplacer par des critères autoproclamés.

Conclusion

Le bien-être animal est une préoccupation centrale de tous les producteurs et acteurs de la filière avicole suisse et devrait également être au centre des discussions qui touchent l'IEI. La réduction des effectifs animaux exigée par l'IEI ne fera qu'entraîner une augmentation des importations d'œufs et de viande de volaille produits selon des directives et des contrôles moins stricts. Il faut éviter cela!

Andreas Gloor, Aviforum ■

La **Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N)** ne soutient ni initiative sur l'élevage intensif (IEI), ni le contre-projet direct proposé par le Conseil fédéral. Les arguments se trouvent dans le communiqué de presse de la CER-N (voir lien sous www.aviforum.ch > *Revue d'aviculture* > *Éditions actuelles*).

L'**Union suisse des paysans (USP)** a commencé les travaux préparatoires pour la campagne de sensibilisation et la campagne de votation contre l'IEI. À cette fin, l'USP a mis en place un groupe d'accompagnement (voir également page 6 de cette édition).

Dossier du LID sur le bien-être animal – le bien-être animal et l'initiative sur l'élevage intensif

En fait, il est question de bien-être animal ...

L'objectif premier des auteurs de l'initiative sur l'élevage intensif (IEI) est le bien-être des animaux. C'est donc précisément ce point qui doit être mis en avant dans l'argumentation relative à l'IEI: Outre le fait que les effectifs d'animaux sont déjà limités par la loi en Suisse et qu'ils sont de taille raisonnable, la Suisse possède les normes les plus élevées en matière de bien-être animal par rapport aux autres pays. C'est également ce que confirme un dossier récemment mis à jour par le Service d'information agricole (LID), qui fournit des éléments précieux pour la discussion sur l'IEI.

gl. En fait, les auteurs de l'IEI sont soucieux de la dignité et du bien-être des animaux. Toutefois, se servir de la taille de l'effectif animal comme indicateur n'est ni compréhensible, ni constructif. (Référence à des arguments approfondis voir encadré à la page suivante).

Le bien-être animal est indépendant du nombre d'animaux

En outre, la notion «d'élevage intensif» figurant dans l'IEI fait appel à des termes qui nécessitent une interprétation, tels qu'«élevage industriel» et «production de produits d'origine animale la plus efficace possible», comme l'indique le Conseil fédéral dans les explications relatives à son contre-projet à l'IEI.

En conséquence, les discussions sur l'IEI devraient se concentrer principalement sur l'aspect du bien-être animal. Le dossier sur le bien-être des animaux, récemment mis à jour par le LID, propose quelques réflexions à ce sujet.

Les débats sur le bien-être des animaux ne doivent pas être menés dans le vide à partir de conceptions idéalisées, mais doivent être replacés dans le contexte de la

réalité. Il faut notamment tenir compte des conditions de production à l'étranger. En effet, on continuera à trouver des produits importés bon marché dans les rayons des magasins suisses à l'avenir. Les exigences de l'IEI devraient certes également s'appliquer aux importations selon les auteurs de l'initiative, mais cela ne devrait guère être possible dans le cadre des accords commerciaux internationaux.

La Suisse a le niveau le plus élevé de bien-être animal

Dans le chapitre du dossier du LID consacré à la comparaison de la protection des animaux de rente dans les différents pays, il apparaît clairement que la Suisse a le plus haut niveau de bien-être animal au niveau international. Cela vient non seulement de la législation stricte en matière de protection des animaux, mais aussi du niveau élevé de participation aux programmes éthologiques volontaires. En Suisse, plus de 90% des poules pondeuses et des poulets sont élevés selon les exigences des «systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux» (SST) (voir graphique), et environ 85% des

poules pondeuses suisses ont également accès à un pâturage – la moyenne n'est que de 18% dans l'UE (voir AS 8/21).

Toutefois, le bien-être animal prend également de plus en plus d'importance à l'étranger, tant dans la législation (p.ex. interdiction prévue de l'élevage en cages aménagées dans l'UE en 2027) que dans les initiatives privées (p. ex. initiative sur le bien-être animal en Allemagne ou initiative européenne sur les poulets de chair).

Labels et rôle des consommateurs

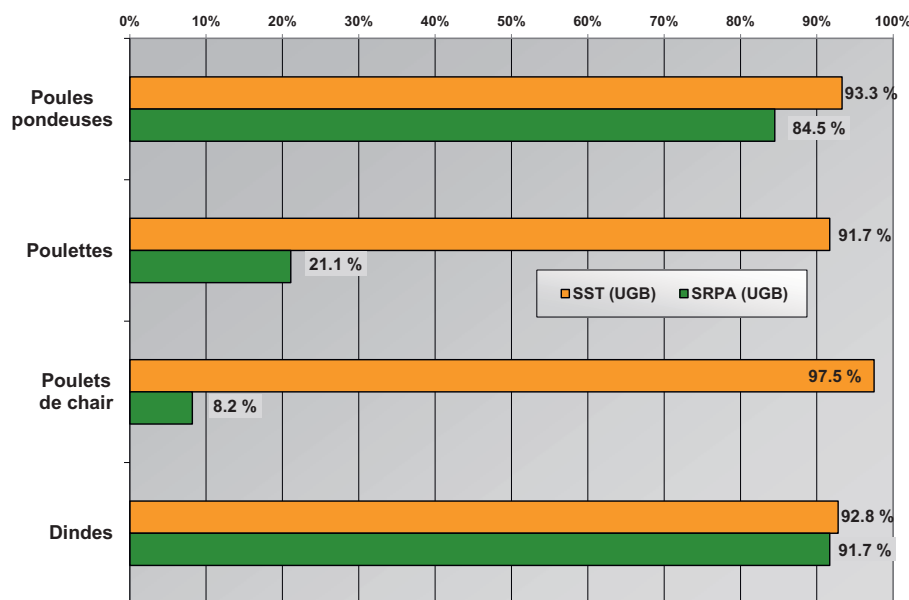
Aujourd'hui déjà, les consommateurs ont la possibilité d'acheter des produits provenant de labels dont les normes de détention dépassent les exigences légales minimales. Selon les règles de la «démocratie à la caisse du magasin», ils déterminent ce qui est produit et dans quelles conditions de production.

Dans les explications relatives au contre-projet à l'IEI, le Conseil fédéral s'oppose fermement à reprendre des normes de droit privé (dans l'IEI, celles de Bio Suisse) comme exigences minimales dans la Constitution.

Relation homme-animal

Les discussions sur le bien-être animal mettent souvent en lumière différentes visions de la relation homme-animal. Le dossier du LID met le doigt sur un problème à ce niveau: «La société non agricole a de moins en moins de contact avec l'agriculture et l'élevage d'animaux de rente. Par le passé, la majorité de la population avait un lien beaucoup plus direct avec les agricultrices et les agriculteurs ... Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Avec les animaux de compagnie, l'animal est de plus en plus «humanisé».

Les animaux de rente sont élevés pour produire des denrées destinés à l'alimentation humaine. On l'oublie souvent aujourd'hui, ou on remet cela en question d'un point de vue éthique. Dans cette logique, il faudrait également se demander si l'homme a le droit de détenir des ani-



Graphique: Participation aux programmes SST/SRPA pour la volaille (en % des UGB). Source: OFAG

maux de compagnie par «pur plaisir» (en Suisse, par exemple, on compte environ 1,7 million de chats et 0,5 million de chiens).

Le bien-être animal doit être défini

Il existe également des points de vue parfois fantasques sur le bien-être animal, par manque de connaissances sur les besoins spécifiques des animaux et sur la manière de les appliquer dans la pratique. On entend par exemple parfois dire que les volailles élevées en plein air doivent passer toute la journée (et de préférence aussi la nuit) à l'extérieur. Le bien-être animal doit donc être clairement défini, par exemple sur la base des «cinq libertés»: l'absence de faim et de soif, de stress physique, de douleurs, de lésions et de maladies, de peur et de détresse, et la liberté d'exprimer un comportement normal de son espèce.

Rechercher des bases de discussion solides

Dans les discussions sur l'IEI, il est important de trouver un terrain d'entente sur les critères. Il ne s'agit pas du nombre d'animaux – celui-ci est déjà limité aujourd'hui en Suisse et n'a aucun rapport direct avec le bien-être des animaux – mais des points essentiels de la détention de volailles adaptée aux besoins de l'espèce dans les poulaillers suisses. Dans notre pays, les volailles jouissent d'une grande liberté de mouvement et peuvent exprimer leur comportement naturel dans différents secteurs du poulailler et du parcours extérieur. Les acquis obtenus à ce jour (interdiction des batteries, SST, SRPA) sont tout sauf évidents comparés aux autres pays. On l'oublie souvent dans le «tohubohu» d'exigences sans cesse nouvelles.

Andreas Gloor, Aviforum ■

Le dossier sur le bien-être animal du LID a été mis à jour en septembre et peut être consulté sur le site suivant (en allemand): <https://www.lid.ch/medien/dossier/aktuelles-dossier/issue/505/>

Sur le site www.aviforum.ch, sous la rubrique «Actualités, calendrier», vous trouverez une série d'articles d'AS déjà parus, qui peuvent être utiles dans l'argumentation autour de l'initiative sur l'élevage intensif.